



Communiqué de l'Union Syndicale CGT du Commerce de Paris

**Sections syndicales Société de Restauration
du musée du Louvre et du Musée d'Orsay /
Groupe Ducasse Paris**

**APPEL A MOBILISATION le mercredi 14 avril dès 13h devant le
Tribunal Judiciaire de Nanterre**

Licenciements : le coup de force du groupe

Concrètement, les choses sont simples. C'est le licenciement pour 23 employés, répartis en deux groupes de neuf pour chaque musée (Louvre et Orsay) et cinq pour SOFEREST (Quai Branly, Rodin, Château de Versailles). L'objectif pour la direction est de réussir des « charrettes » de licenciés en attendant les suivantes.

Le 8 avril, un rassemblement s'est tenu en présence de salariés des musées du Louvre et d'Orsay accompagnés de militants de la CGT, de Sud Commerce, du Cri Rouge et de camarades mobilisés dans la convergence des luttes. Durant plus de 2h30, un déploiement de banderoles, des slogans et une distribution du communiqué ont été effectués devant les bureaux du groupe Ducasse Paris à Issy les Moulineaux afin de dénoncer l'infamie de ces suppressions de postes.

Les salariés concernés seront donc mis à la porte pour soi-disant rétablir les finances des filiales du groupe. Arrêtons de se moquer du monde. Quand Ducasse annonce vouloir ouvrir des restaurants à Paris, ses sociétés licencient en douce malgré les aides massives du gouvernement. Et pourtant quand les deux Comités Sociaux et Economiques (CSE) du Louvre et d'Orsay vote une expertise pour permettre d'étudier les impacts des licenciements sur les conditions de travail, la direction refuse et agit en justice. Le référé contre le CSE du musée d'Orsay se déroule le 14 avril, celui du Louvre aurait lieu le 12 mai. Et si le même CSE explique attendre la décision judiciaire pour se prononcer, l'employeur estime que c'est un avis négatif sur son projet et clôt l'information consultation pour licencier plus vite. Les CSE introduisent deux référés pour deux délits d'entrave au bon fonctionnement des instances, ils seront examinés devant le juge ce 14 avril. Une journée importante pour l'ensemble des salariés de ces deux musées et une volonté aussi de mobiliser largement des camarades d'autres secteurs en lutte contre des licenciements.

**CHEZ ALAIN DUCASSE, ON NE JETTE PAS LES EPLUCHURES
MAIS LES SALARIES OUI !**

MOBILISONS-NOUS !

NOS REVENDICATIONS :

- ✓ Arrêt des plans de licenciements
- ✓ Négociation immédiate avec la direction du groupe
Ducasse Paris
- ✓ Mise en place d'accords collectifs d'Activité Partielle de
Longue Durée
- ✓ Renonciation aux procédures judiciaires en cours contre les
votes des CSE de recourir à un expert habilité pour
examiner les conditions de travail et la santé au travail
dans le cadre de ces plans de licenciements.

TOUS AU RASSEMBLEMENT

LE JEUDI 14 AVRIL

A PARTIR DE 13H

DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE

6 RUE PABLO NERUDA

RER A / NANTERRE PREFECTURE

Contacts :

Georges (Délégué Syndical au musée du Louvre) 07 66 87 66 21

Madjid (Délégué Syndical au musée d'Orsay) 06 23 20 38 13

Didier Del Rey (Union Syndicale CGT du Commerce Paris) 06 11 68 58 42

Paris, le 12 avril 2021